

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un le **30 AOUT** à 20 heures les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle polyvalente sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 24 août 2021

Etaient présents : MARCY Christelle, COURTEL Isabelle, CARDIN Samuel, TEXIER Véronique, LAMART Thierry, TOUZE Annie, LE CALLOCH Franck, MAILLARD Anne-Franck, ANGEE-LE FLOCH Virginie, JOSSET Régis, TOUZE Isabelle, LE BRETON Jérôme, ROUGIE Alexandre, SOMME Nicolas, KERRAND-THERY Diane

Mme Diane KERRAND-THERY a été élu (e) secrétaire

N° 2021-08-01

OBJET : Création d'un budget annexe – Lotissement Le Hameau La Danse des Blés

Madame Le Maire expose au conseil la nécessité d'aménager un nouveau lotissement afin de répondre à l'évolution des demandes de terrains à bâtir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ▶ Autorise la création d'un nouveau budget annexe « Lotissement Le Hameau La Danse des Blés »
- ▶ Autorise Madame Le Maire à signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de cette affaire



N° 2021-08-02

OBJET : Budget Primitif « Lotissement Le Hameau La Danse des Blés »

Samuel CARDIN, Adjoint aux finances, expose le budget annexe « Le Hameau La Danse des Blés » qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 410 010,00 €

Investissement : 205 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ▶ Adopte le budget primitif tel que proposé
- ▶ Autorise Madame Le Maire à signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de cette décision

Suivent les signatures

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,

Le Secrétaire,